

PRIX DE L'ANSE FIGUIER

2ème(P/ 3449), — 19/11/2023 12h35, LA MARTINIQUE

PLAT, 1.400 meters, Corde à GAUCHE, Terrain COLLANT (4,5)

6.000 (3.000, 1.200, 900, 600, 300)

ARRIVEE OFFICIELLE: 8 Engagés. 1 Nul. 1 Forfait. 2 Supplémentaires. 1 Non-Déclaré-Partant. 5 Partants Définitifs. - PMH -

Temps du 1er : 1.30.82 (Redk : 1. 4.87)

A RECLAMER

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 2 ans, mis à réclamer au minimum pour 5.000 avec taux de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids : 56 k.**
Surcharges accumulées : 1 1/2 k par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 5.000.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix

Décisions des commissaires

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop. A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu le jockey Isidore BOUAZIZ en ses explications, l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée de 1 jour, pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (2ème infraction - 6 sollicitations). La pouliche PICOLA a été achetée à réclamer. Le hongre BEST OR NOTHING a fait l'objet d'un prélèvement biologique.

Informations

Conformément aux dispositions de l'article 196 du Code des Courses au Galop, les résultats des courses sont publiés sous réserve des modifications qui y seraient éventuellement apportées, à la suite de réclamations, d'appels ou d'une décision prise par les Commissaires de France Galop en application dudit code.

Place Cheval	N° Père/Mère	Écart au précédent	Propriétaire	Entraîneur	Dép./Pays Ent.	Jockey	Poids	Gain	Prim.	Prim.	Suppl.	Equipement(s)	Écurie.	Taux prop. elev.	Issue RCL	Éleveurs
--------------	--------------	--------------------	--------------	------------	----------------	--------	-------	------	-------	-------	--------	---------------	---------	------------------	-----------	----------

1	BEST OR NOTHING <u>H.P.S. 2 A.</u>	01	Par: ECLAIR DU FADA et ALAMIRA (BALLINGARRY)	(Corde:04)	MR ARNAUD DRAME	MME L. DUPELIN LALUNG	972	MME DELPHINE SANTIAGO	58 kg (59 kg)	3.000 2.256 683	NNN	9.000	O. NEMORIN
2	CARIFTA F.P.S. 2 A.	05	Par: BROOX et HANOUKA (OKAWANGO)	3.5 (Corde:01)	MR THIERRY HAYOT	S. JOUSELIN	972	MR ISIDORE BOUAZIZ	56,5 kg (56 kg)	1.200 902 273	NNL	7.000	O. NEMORIN
3	PICOLA F.P.S. 2 A.	02	Par: BIRCHWOOD et DREAM D'ANGE (SAGEBURG)	CTE (Corde:05)	MME VICTOIRE VIOLANES	MME L. DUPELIN LALUNG	972	JEREMY MOISAN	59,5 kg (59 kg)	900 676 204	S	NNL	11.000 Par:MR ALEXANDRE FAIVRE (12.003) M. BRIDOUX
4	LISTAN TIME H.P.S. 2 A.	04	Par: LISTAN et ARTISTE TIME (ARTISTE ROYAL)	20L (Corde:03)	MR WILLEM MENIALEC	W. MENIALEC	972	MME SARAH AKARI- SOUIDANE	56,5 kg (57,5 kg)	600 451 136	NNL	7.000	D. FRANCISQUE
5	SORTIE DE LOIN <u>H.P.S. 2 A.</u>	03	Par: ECLAIR DU FADA et COMME UNE BOMBE (BANYAN TREE)	LON (Corde:02)	MR BENOIT MAGDELEINE	MME L. DUPELIN LALUNG	972	CEDRIC REYNAUD	58 kg (57,5 kg)	300 225 68	ANN	7.000	J. FEVAL